

 CENTRE HOSPITALIER LAVAL	PROFIL DE POSTE	Direction des soins DSIMTR/
	Date d'application : juillet 2023	Page1/2 Indice de révision n°0
Infirmière en PNEUMOLOGIE- NEPHROLOGIE		

PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire des Hôpitaux de la Mayenne et du Haut Anjou avec 1 056 lits dont 430 de MCO, urgences, SSR, psychiatrie. Il est l'établissement de recours pour l'ensemble du territoire et dessert un bassin de population de 340 000 habitants

L'établissement totalise 2500 salariés et une communauté médicale de 160 praticiens. Il propose une offre médico-chirurgicale complète et dispose d'un plateau technique de haut niveau : bloc opératoire, maternité niveau 2B, IRM, scanner, plateau technique de rééducation, médecine du sport, cardiologie interventionnelle, réanimation.

POSITION DANS LA STRUCTURE

Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique :

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Soins et par délégation sous celle du chef de pôle, du cadre de pôle « soins critiques » et du cadre de santé du service.

Liaisons fonctionnelles :

- Equipe pluridisciplinaire
- Les services de soins du CH (médecins, agents et encadrement)
- Les autres établissements (polyclinique du Maine, CH Mayenne, CHU....)
- Les professionnels libéraux (médecins, infirmières...)

Secteur d'activité et mission du service:

Permanence et continuité des soins 24h/24

Unité de veille sommeil (UVS)

Lit de repli pour les patients d'hémodialyse et Dialyse péritonéale

Présentation du service :

PNEUMOLOGIE-NEPHROLOGIE 11° étage aile B

Capacité d'accueil :

- hospitalisation conventionnelle : 24lits
- UVS : 2 lits

Dialyse péritonéale : 2 chambres

Horaires de travail :

Conformément au guide du temps de travail du CHL, l'horaire du matin (P) 6h30-13h59, l'horaire de soir (S) 13h31-21h00, l'horaire continu (C) 9h30-17h35, l'horaire de nuit (N) 20h45-6h45. Le planning est élaboré par roulement sur 10 semaines. L'agent doit connaître ses droits en matière de GTT, en collaboration avec le cadre du service, responsable du planning.

MISSIONS DU POSTE

Missions spécifiques

Le professionnel est tenu :

- D'accueillir des patients présentant des pathologies pulmonaires et rénales en assurant qualité et sécurité des soins, selon le respect du décret de compétences et des prescriptions médicales.
- De prendre en soins le patient (insuffisances respiratoires aiguës et chroniques, infectiologie, oncologie, Asthme, BPCO, Insuffisance rénale aiguë et chronique) arrivant par les urgences, par les consultations, par entrée directe (médecin traitant, programmation)

- De réaliser des actions éducatives et pédagogiques (aérosolthérapie, régimes, hygiène de vie,...)
- De gérer la sécurité transfusionnelle
- D'assurer la traçabilité journalière des actes sur le dossier patient informatisé
- De participer aux réunions de service, aux différents travaux concernant les soins et les projets de service
- D'encadrer les étudiants et les nouveaux professionnels

Particularités du poste

- Le port de bijoux est interdit (y compris l'alliance)
- Travail en binôme avec l'aide-soignante

COMPETENCES REQUISES

Compétences organisationnelles

- Savoir prioriser ses activités, avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- Avoir des capacités d'adaptation et d'anticipation
- Sens des responsabilités, autonomie, sens du travail en équipe
- Organiser la coordination des soins en intra hospitalier et en extrahospitalier

Compétences pédagogiques

- Savoir se former, s'informer et maintenir un niveau de compétences
- Participer à la formation des professionnels hospitaliers et des étudiants de filière paramédicale
- Maîtriser l'anatomie et la physiopathologie pneumologique

Compétences relationnelles

- Avoir une bonne maîtrise de soi et de discernement face à l'urgence, à la mort
- Faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité pour répondre aux besoins des usagers
- Diplomatie, tolérance, souplesse et ouverture d'esprit
- Faire preuve de tact et de discrétion professionnelle

La formation et/ou les qualifications requises

Qualification : Etre titulaire du Diplôme d'état d'infirmier

Formations :

AFGSU 2

PRAP

Sécurité transfusionnelle

Formation en hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Maîtrise de l'outil informatique

RISQUES PROFESSIONNELS

Risques troubles musculo squelettiques

Risques d'AES (accident lié à l'exposition du sang)

TEXTES DE REFERENCES SPÉCIFIQUES

Décret n° 2010-1153 du 29 septembre 2010 portant application de l'article 65-1 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière

REDACTION	VALIDATION
DESNOS Elise FF Cadre de santé	Mme S. LETENDRE Directeur des soins, coordonnateur général
Le 21/07/2023	Le :